ARRÊTÉ PORTANT AUTORISATION DU SALON DE LA CHASSE ET DE LA RURALITE LES 3,4 et 5 SEPTEMBRE 2021 de 9h00 à 19h00

Arrêté AR/2021/08/033

Le Maire de Saucats,
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article 2212-2 ;
Vu la loi 95-73 du 21 janvier 1995 d'organisation et de programmation relative à la sécurité et notamment son article 23, 1er alinéa ;
Vu la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;
Vu le décret n° 97-646 du 31 mai 1997 relatif à la mise en œuvre de service d'ordre par les organisateurs de manifestations sportives, récréatives ou culturelles à but lucratif et sa circulaire d'application ;
Vu le dossier déposé en Mairie par l'organisateur le 3 août 2021,

ARRETE

ARTICLE 1er : Monsieur Laurent MORIN représentant la société Approche Productions 415 lieu-dit Roberie - 33880 CAMBES est autorisé à organiser un Salon de la chasse et de la Ruralité sur le domaine du Faisan Doré situé 26 Peyon à Saucats les 3, 4 et 5 septembre 2021 de 9h00 à 19h00.

ARTICLE 2 : L'organisateur appliquera les prescriptions suivantes :

- Respect strict des mesures d'organisation déposé dans le dossier du 3 août 2021
- Aucun tir de quelque nature que ce soit durant le salon
- Aucun accès du public par le lieu-dit Peyon, sauf les riverains, : fermeture dès l'entrée du lieu-dit et information en amont, dans les deux sens de la départementale D211 (requérir l'aval des services départementaux)
- Veiller au respect des horaires indiqués : 9h00-19h00
- Aucune promotion des activités de ball trap et de tirs longue distance sur le site du « Faisan doré »
- Strict respect des règles sanitaires

ARTICLE 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois suivant sa notification

ARTICLE 4 : Monsieur Laurent MORIN, organisateur, les services communaux, le Major commandant la Brigade territoriale de la gendarmerie de Léognan, Monsieur le Chef du centre de secours et d'incendie de Cabanac et Villagrains, Madame la Préfète sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté dont copie sera adressée en Préfecture.

Fait à Saucats, le 26 août 2021

Le Maire,

Bruno CLEMENT

Mairie de Saucats, 4 rue Louis Roger Giraudeau 33650 SAUCATS
Tél : 05.57.97.70.20
Mail : mairie@saucats.fr

Monsieur Laurent MORIN
Approche Productions
415 lieu-dit Roberie
33880 CAMBES

Saucats, le 26 août 2021

Monsieur,

Suite aux réunions du 28 mai et du 1er juillet lors desquelles vous avez présenté votre intention d'organiser un salon de la chasse et de la ruralité sur le domaine du « Faisan Doré » situé 26 Peyron à Saucats les 3, 4 et 5 septembre 2021, j'avais émis, par courrier du 29 juillet 2021, un avis défavorable.

Toutefois, vous avez déposé le 3 août votre dossier et par courriel du 24 août modifié votre organisation afin de prendre en considération les dispositions de maintien de la tranquillité publique.

A savoir :

- Aucun tir de quelque nature que ce soit durant le salon
- Aucun accès par le lieu-dit Peyon (fermeture dès l'entrée du lieu-dit), sauf les riverains
- Veiller au respect des horaires indiqués (9h00-19h00)
- Aucune promotion des activités de ball trap et de tirs longue distance sur le site du « Faisan doré »

En parallèle, je vous demande d'être extrêmement vigilant quant à l'application de la réglementation du « pass sanitaire ».

Aussi, je vous informe que sous réserve du respect des éléments ci-dessus, j'autorise cette manifestation du 3 au 5 septembre de 9h00 à 19h00.

Je vous précise que la tenue de cette manifestation reste soumise, avant l'ouverture au public, à la transmission du rapport final établi par votre référent sécurité, à :

- L'organisateur
- L'exploitant
- La mairie de Saucats

Par ailleurs, je vous rappelle que cette autorisation ne vous dispense pas d'accomplir les formalités prévues dans le cadre des autres réglementations et d'obtenir toutes les autorisations nécessaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Bruno CLEMENT

Mairie de Saucats, 4 rue Louis Roger Giraudeau 33650 SAUCATS
Tél : 05.57.97.70.20
Mail : mairie@saucats.fr